

R.T.T Route et Tout-terrain



Toute l'information des réunions de votre club



À vélo tout est plus beau !

Adieu Pierre

SOMMAIRE

Adieu Pierre	1-2
Martine Cano réélue présidente de la FFCT	2
Ça y est, on roule vraiment !	3
Pratiques du cyclotourisme sur route et à VTT (actualisé au 15 décembre 2020)	3
Une nouvelle voie verte très sympa	3
Eurovélo 8 : tranche Argelès-s-Mer/Sorède	4-5
Dans la foulée d'Obernai, une cyclospor-tive dans les Vosges ?	6
L'immatriculation des vélos devient obli-gatoire au 1er janvier 2021	6
Licence : la validité du certificat médical	6
Installer sa licence sur son smartphone	7
Report de l'assemblée générale du club	7
Péniscola : les inscriptions sont encore possibles !	7
Du côté des magazines	7
Vélos transportés et assurances	7
2021	8
Les sorties du mois	8



Pierre-Marie Bernard était licencié au club depuis 2010; il nous a quittés le 9 décembre, il avait 74 ans.



Voici le texte du discours prononcé par Bruno lors de la cérémonie religieuse au crématorium de Canet.

Pierre,
en 2010, quand avec Chantal tu as rejoint l'Amicale Cycliste Canétoise, votre affabilité, votre gentillesse, votre participation aux manifestations, réunions et séjours ont fait que vous avez tout de suite été adoptés par la grande famille que constitue le club.

Quand Chantal, qui ne se sentait plus en sécurité sur un vélo, a préféré ne pas reprendre sa licence pour rester auprès de toi et te soutenir, tu as poursuivi avec autant d'assiduité que la maladie te le permettait ton aventure avec le club ; lorsque tu roulais avec le groupe 3, tu effectuais des sorties de 60 à 70kms jusqu'à 3 fois par semaine; plus tard, quand, comme d'autres au club, tu as équipé ton vélo d'une roue électrique, il t'arrivait aussi d'accompagner le groupe relax, qui effectue presque autant de kilomètres mais à une allure un peu plus modérée.

Lors des sorties que nous avons partagées quand nous roulions dans le même groupe, j'ai constaté que, dans le peloton, et c'est un compliment, tu passais presque inaperçu dans la mesure où tu ne te faisais pas remarquer ; tu étais toujours de bonne humeur, très calme, appliqué, bien calé

dans les roues, très attentif aux autres, respectueux des règles de sécurité et du code de la route, un vrai bonheur pour le capitaine de route qui menait le groupe; et puis, on voyait, et d'ailleurs tu le disais, que tu étais content d'être au milieu de personnes partageant la même passion que toi.

Lors de certains apéritifs d'après vélo auxquels tu participais, j'ai parfois osé aborder le sujet de ta maladie et j'ai toujours été admiratif de la façon dont tu en parlais, de la clairvoyance dont tu faisais preuve et de l'optimisme que tu affichais.

La dernière fois que nous nous sommes vus, c'était au printemps, après le 1^{er} confinement, lorsque tu es venu avec Chantal chercher au club un maillot que tu avais commandé ; tu étais faible, il a fallu que tu t'assois et tu m'as dit à peu près ceci « je viens chercher mon maillot mais je ne sais pas si je pourrai un jour le mettre ».

Ta famille Amicale Cycliste, qui pense très fort à toi et aux tiens aujourd'hui, ne t'oubliera pas.

Martine Cano réélue présidente de la FFCT

Le Comité directeur élu à l'Assemblée générale du 12 décembre 2020 a soumis à la validation par les clubs sa proposition de nommer Martine Cano à la présidence de la Fédération.

A une très large majorité, les clubs ont validé la proposition du nouveau Comité directeur et réélu la présidente sortante,

Alors que lors des AG « traditionnelles », seuls les clubs présents en salle et ceux ayant confié leur pouvoir pouvaient participer au vote, cette année tous les clubs avaient cette possibilité grâce au vote électronique.

Ça y est, on roule vraiment !

Avec cette covid 19 et ce deuxième confinement, on a commencé par rouler pendant une heure à moins d'un kilomètre de chez soi et en individuel. Puis avec le début du déconfinement, on a eu le droit de rouler 3 heures à moins de 20 km de son domicile et par groupes de 6. Et maintenant, on a le droit de rouler autant de kilomètres que l'on veut mais uniquement en France et entre 6h et 20h, toujours par groupes de 6. C'est presque la liberté absolue ! Surtout qu'à cette époque, habituellement, on ne dépasse guère les limites du département et on ne roule jamais de nuit ! Alors profitons de cette « liberté conditionnelle » pour rouler. Mais par groupes de 6 et en ayant le masque lors du rassemblement initial. Si tout le monde respecte correctement les gestes barrière, un jour, on recommencera à rouler sans aucune contrainte. Mais quand ? En attendant, profitons de cette semi-liberté de rouler qui ne nous pénalise pas beaucoup en fait ! C'est ainsi que l'on a pu faire une découverte : la nouvelle piste entre Argelès et Saint Genis (*voir plus loin*).

Pratiques du cyclotourisme sur route et à VTT

(actualisé au 15 décembre 2020 – source FFCT)

- **La pratique en club, organisée dans le cadre des activités planifiées et habituelles de celui-ci est autorisée. Elle se déroule sous la responsabilité du président ;**
- Les groupes doivent être constitués uniquement de membres du club et restent limités à 6 personnes ;
- La pratique sportive doit se faire dans le respect des horaires du couvre-feu (20h-6h)
- La pratique se fait en file indienne ;
- Tout contact rapproché tel que rouler à deux de front est à proscrire, sauf en cas de dépassement ;
- La pratique du tandem valide doit se limiter aux membres d'un même foyer, sauf pour les PSH ;
- Le port du masque n'est pas obligatoire lors de la pratique du vélo. Seulement lors des arrêts autres que ceux imposés par le code de la route ;
- Le pratiquant doit disposer de matériel personnel (vélo et casque) ;
- En cas de prêt ou de location de matériel (vélo et casque) par une structure ou autre, celui-ci doit être désinfecté avec un produit respectant la norme NF 14476 lors de la remise de celui-ci ;
- Tout matériel et autres équipements utiles à la pratique (outillage, carte, GPS, etc ...) doivent avoir un usage par son seul propriétaire ;
- Il est fortement conseillé d'utiliser l'application « TousAntiCovid », afin d'identifier rapidement les potentiels cas contacts ;
- Avoir un masque et un mini flacon de gel hydroalcoolique avec soi en cas de besoin.

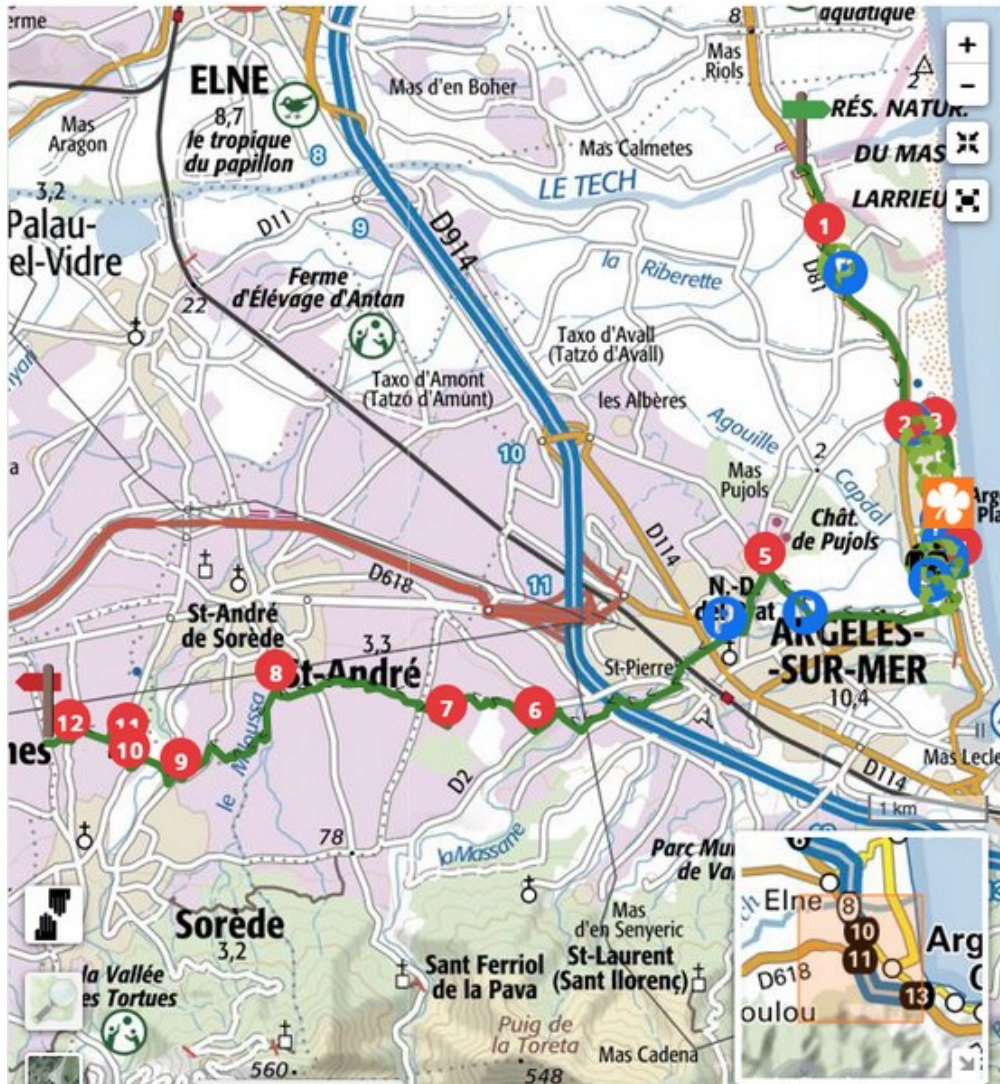
Une nouvelle voie verte très sympa

Ce jeudi déconfiné, on pouvait donc aller partout. Alors, pourquoi ne pas essayer le nouveau tronçon de la voie verte E8 entre Argelès et Saint Genis ? Surtout que l'on avait un guide en la personne de Jacques qui l'avait expérimentée récemment. Direction le Racou tout d'abord. On connaît ! Mais avant d'arriver à notre fameuse pause prostate, on tourne à droite vers Valmy puis encore à droite en direction d'Argelès village. Au bout d'un moment, on tourne à gauche à la pancarte Sorède. On suit une petite route et ensuite on continue par cette nouvelle piste fraîchement bétonnée qui nous amène à Sorède avec

deux « coups de cul » au passage, aussi courts que pentus. Ensuite, on continue à zigzaguer en pleine nature avec notre magnifique Canigou en point de mire et les Albères sur notre gauche. On contourne Sorède, on contourne La Roque des Albères et on arrive à Saint Genis. Après, on connaît. Cette nouvelle piste n'est pas faite pour les « nez dans le guidon » vu le nombre de virages souvent serrés, pas trop pour Jean car elle comprend quelques petits passages de moins bonne qualité. Mais elle est parfaite pour les cyclotouristes, les vrais, ceux qui prennent le temps d'admirer la nature. Avec cette piste, on a les avantages du VTT sans ses inconvénients : on roule en pleine nature mais sur du béton. On y retournera.

The screenshot shows a mobile application interface for a cycling route. At the top left is the logo for 'CEOTREK Pyrénées Méditerranée'. The main title is 'Randonnez en Pyrénées Méditerranée'. Below this is a navigation bar with icons for 'RETOUR À LA CARTE', 3D view, print, download, information, and share. The route title is 'Eurovélo 8 (2020) Tranche Argelès-sur-Mer / Sorède'. Below the title, there are details for 'Catégorie' (Cyclo), 'Infos' (2 h 30, 3 Intermédiaire, Traversée, 16 km, 98 m), and 'Thèmes' (Faune, Piste Cyclable, Point de vue).

- 1 Suivre la piste cyclable longeant la D81 sur la gauche, en direction d'Argelès. Passer sur le pont bleu de la *Riberette* et longer le camping Le Littoral. Au rond-point du *Luna Park*, continuer tout droit sur la route du Littoral.
- 2 Au prochain rond-point, prendre à gauche vers le boulevard de la Méditerranée, tout en restant sur la piste cyclable.
- 3 Au bout du boulevard, continuer tout droit sur un passage en graviers, entre deux immeubles et poursuivre jusqu'à la promenade en bord de mer. Continuer vers la gauche sur cette promenade qui longe la plage, à gauche. A 500 m, vous vous trouverez sur la promenade végétalisée. // ! \ La zone est partagée avec les piétons et elle est très fréquentée en saison estivale // ! \
- 4 Après le parking de la fête foraine (à droite), tourner à droite sur l'Avenue des Pins. Au rond-point de l'office de tourisme d'Argelès-sur-Mer prendre à gauche avenue des Platanes. Puis, au rond-point de l'Arrivée, prendre la première sortie, à droite, et suivre la grande avenue Charles de Gaulle jusqu'à la station-service où il faut tourner à droite, route de la Mer. Au rond-point du complexe sportif prendre à droite, avenue Molière.
- 5 Au rond-point suivant, prendre la troisième sortie, rue des Trabucaires. À ce niveau, la piste cyclable longe la rue, à droite. Au rond-point traverser la route vers le trottoir d'en face pour suivre la piste et prendre la deuxième sortie, rue du 14 juillet. Continuer tout droit. Vous passez un gué. Tout de suite après, tourner à droite. La piste cyclable longe une rue à sens unique, à gauche et la *Massane* à droite. Passer sous le pont et continuer sous les pins. La piste devient à ce niveau un chemin en terre. // ! \ Tronçon partagé avec les piétons. // ! \ Franchir la petite passerelle au bout du parking et continuer tout droit jusqu'à la route de Sorède. Quand vous y arrivez aller à gauche puis la première à droite, rue du Moulin Mars et poursuivre sur la rue des Micocouliers puis sur le chemin du Roua qui passe sous la D914. Vous passez devant l'auberge du Roua. Continuer puis tourner à droite en traversant la rivière puis rejoindre la route de Sorède où vous partirez sur la gauche.
- 6 Tourner sur la première rue à droite qui serpente et débouche Chemin des vignes.
- 7 Tourner à droite et arriver Chemin de la Carrerasse. Aller à droite puis prendre la première à gauche. Poursuivre sur le chemin qui coupe le Chemin de la Pave.
- 8 Arriver au niveau de la rivière, traverser et partir sur la gauche rue de les Coscolledes. Poursuivre, puis repassez la rivière et arriver sur le chemin de Saint-André. Attention, vous traverserez une zone avec des habitations et éventuellement de la circulation. Aller sur la gauche.
- 9 Après les maisons, prendre la deuxième rue sur la droite puis au bout de la rue tourner à gauche et prendre la première à droite après un virage en épingle. Passer au dessus de la rivière, "Tassio" sur un passage à gué.
- 10 Remonter la route et traverser maintenant route de Palau (D11). Partir à droite (ralentisseur pour la circulation).
- 11 Tourner à gauche pour rejoindre le chemin de la petite Gabarre, aller sur la gauche.
- 12 Tourner ensuite à droite pour rejoindre le chemin de la Gavarra Baixa.



Dans la foulée d'Obernai, une cyclosportive dans les Vosges ?

En 2021, il ne sera pas aisé de faire une cyclo-montagnarde comme on a pris l'habitude de le faire depuis quelques années. En effet, le séjour d'Obernai se déroulant du 19 au 26 juin, il sera difficile de faire celle des Cévennes et Gorges du Tarn, que l'on devait faire l'an dernier mais qui a été annulée et qui est prévue les 26-27 du même

mois. Par contre, une cyclosportive dénommée « l'Alsacienne » que l'on peut effectuer au rythme cyclotouriste a lieu le dimanche 27 juin à proximité de notre séjour, à Cernay très précisément, 88km plus au sud, soit à 1 h de route. Ce serait l'occasion de visiter les Vosges du Sud après avoir arpenté les Vosges Centrales. Si le parcours de 140km pour 4000m de dénivellée est trop exigeant, celui de 95 km pour 2450m est bien abordable pour plusieurs d'entre nous. On a encore le temps d'y penser, mais ...pensons-y !

L'immatriculation des vélos devient obligatoire au 1^{er} janvier 2021

D'après « que choisir »

Non, ce n'est pas une blague, ce n'est plus qu'une question de jours avant l'obligation d'immatriculer les vélos à partir du 1 janvier 2021. Tous les vélos vendus en magasin seront immatriculés et enregistrés dans un fichier à partir de cette date. L'immatriculation s'effectue par le biais d'une étiquette ou d'une gravure sur le cadre. Pas un vélo n'échappera à cette nouvelle réglementation, de la ville à la route au VTT en passant par le Gravel.

Le but n'est pas de fliquer le comportement routier d'un cycliste ou je ne sais quelle autre infraction, mais bel et bien de permettre d'identifier plus facilement le propriétaire du vélo, lorsque celui a été retrouvé après un vol.

Publics concernés : les vendeurs de cycles neufs ou d'occasion, les organismes chargés de la destruction ou du réemploi de cycles, les propriétaires de cycles, les acheteurs de cycles, les opérateurs d'identification de cycles, les forces de police et de gendarmerie, les polices municipales, les services des objets trouvés, les fourrières.

Pour faire simple, l'application de cette nouvelle réglementation va s'effectuer en deux temps :

1 - Les cycles et cycles à pédalage assisté vendus par un commerçant font l'objet d'une identification à compter du 1er janvier 2021 pour les ventes de cycles et cycles à pédalage assisté neufs et à compter du 1er juillet 2021 pour les ventes d'occasion.

2- Afin de lutter contre le vol, le recel et la revente illicite des cycles, il est créé un fichier national unique des cycles identifiés qui fait l'objet d'un traitement automatisé dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Des statistiques qui font peur :

D'après le site veloperdu, on compterait plus ou moins 1076 vélos volés par jour en France, soit un peu moins de 350 juste pour la région parisienne, ce qui représente tout de même 400 000 vols de vélos par an. Dans les 400 000 vélos volés, un quart seulement de ces vélos soit 100 000 vélos sont retrouvés sans pour autant mettre la main sur leur propriétaire par faute d'une identification.

Toujours dans cette étude, voici une analyse en quelques chiffres.

- 95% des cyclistes utilisent un antivol de mauvaise qualité,
- 30% des cyclistes n'attachent pas leur vélo à un point fixe,
- 50% des cyclistes ont été victimes de vols,
- 50% des victimes de vols ne portent pas plainte et 20% renoncent au vélo,
- 50% des vols de vélos surviennent dans des lieux privés.

Licence : la validité du certificat médical

- ▶ Licence **VéloRando** : les certificats datant de 2016 deviennent obsolètes
- ▶ Licence **VéloSport** : le certificat devient valide 3 ans; il n'y aura donc pas besoin de le renouveler sur 2021.

Installer sa licence sur son smartphone

- Sur le navigateur de votre smartphone, taper <http://licencie.ffcyclo.org> pour accéder à l'espace « Licenciés » FF Vélo
- Rentrer votre « Identifiant », c'est-à-dire votre numéro de licence
- Rentrer le « Mot de passe » figurant dans le mail reçu après l'enregistrement de votre licence
- Sur « votre espace licencié », cliquer sur les 3 barres parallèles en haut à droite (à l'opposé du logo FF Vélo), puis sur « Mes licences » et enfin sur « Licence Smartphone »
- Ajouter votre licence « Sur l'écran d'accueil »
- Votre licence est désormais sur votre smartphone

Report de l'assemblée générale du club

Les assemblées générales ne pouvant pas se tenir en présentiel dans le contexte actuel, l'assemblée générale du club, qui devait avoir lieu le vendredi 5 février 2021 à l'Ecoute du Port, est dans un premier temps reportée fin mars, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Péniscola : les inscriptions sont encore possibles !

L'agence de voyage nous accordant un délai supplémentaire pour confirmer ou non notre séjour prévu à Péniscola du 27 septembre au 3 octobre 2021, les inscriptions restent ouvertes !
Rappel : le transport A/R s'effectuera en bus et une remorque à vélos est prévue.

Du côté des magazines

« Cyclotourisme » :

- VTT autour du lac de Serre-Ponçon ou en Auvergne
- Randos à vélo dans le triangle des 3 nations autour de Mulhouse
- Soigner ses points d'appui : le périnée, les poignets et les pieds
- Les porte-vélos
- Respecter le code de la route. Rappels

« le Cycle » :

- 12 vélos route électriques entre 2900 et ... 6500€
- Choisir son cadre : quel compromis entre rigidité, confort et poids ?
- Les boyaux : montage, démontage, réparation ... *mais qui en a encore au club ?*
- Parcours : la vallée de l'Ubaye. Magnifique ... mais ça grimpe ! 3 cols à plus de 2000
- Col dur : le mont Colombis 1766m (05), 11,6km de montée à 9,1% (!)
- 10 épreuves « ultra-distance » ... *pour les jeunes !*
- Décès de Louis Rostollan à 84 ans
- Robert Marchand a fêté ses 109 ans !

Vélos transportés et assurances (d'après la revue « Le Cycle »)

Pour être indemnisé en cas de sinistre, si le vélo est transporté à l'intérieur du véhicule, il est nécessaire de souscrire l'option « objets transportés ». Vérifier que la valeur assurée correspond à la valeur du vélo. Le porte-vélos est lié au véhicule et bénéficie donc de l'assurance du véhicule. Mais les vélos transportés grâce au porte-vélos ne sont pas en contact direct avec le véhicule et ne sont donc pas couverts par le contrat sauf clause particulière.

L'assurance au titre de la licence fédérale : en cas de sinistre responsable, seule la formule « grand braquet » assure mon vélo transporté, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, toutefois avec une franchise de 100€ et un plafond de 1500€. Ce plafond est porté à 10 000€ en cas de souscription à la garantie supplémentaire « dommages au vélo ».

Attention donc lors de la prise de licence et bien lire les clauses de son assurance auto.



Le président et le conseil d'administration de l'amicale vous souhaitent, à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles, la meilleure année 2021 possible avec avant tout et surtout une excellente santé. Malheureusement, il ne fait aucun doute qu'une partie de l'année, que l'on espère la plus courte possible, sera encore rythmée par les contraintes sanitaires imposées par la Covid-19 et que, dans ces conditions, nous éprouverons encore quelques difficultés, en tout cas dans un premier temps, à faire fonctionner le club « normalement ». C'est ainsi, par exemple que notre traditionnel repas dansant ne pourra avoir lieu à la fin du mois de janvier et que l'assemblée générale prévue le vendredi 5 février, parce qu'elle ne pourra pas se tenir en présentiel, a été reportée fin mars; ajoutons aussi que l'on ne sait toujours pas à quelle date les « debriefings » dominicaux pourront reprendre ni si la pause-café du club pourra bien être organisée le dimanche 13 mars ...

Ceci étant, nous allons rester positifs et avancer que notre club retrouvera courant 2021 la convivialité qui fait sa force et qui se traduit par : plus de cyclos qu'en ce moment au départ du club, la reprise des réunions mensuelles, des repas « chez Dan », des grillades, des « debriefings » dominicaux, des sorties « montagne », des journées club avec pique-nique ou restaurant, l'organisation de nos manifestations, sans oublier des séjours réussis, d'abord en Alsace à Obernai fin juin et, si le nombre de participants requis est au rendez-vous, à Péniscola (Espagne) en septembre.

Encore un peu de patience et nous retrouverons j'en suis persuadé le club tel qu'on l'aime : actif, solidaire et essentiel au bien-être de chacun, c'est-à-dire indispensable !

Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers et, à vélo, soyez prudents!

Bruno

LES SORTIES DU MOIS

Date	Heure	Destination
03/01	09h00	Port-Vendres, Collioure, Château Valmy, Palau-del-Vidre, Elne, Canet
10/01	09h00	Saleilles, Villeneuve-de-la-Raho, Brouilla, Argelès-s-Mer, Canet
17/01	09h00	Perpignan, Baho, Pézilla-la-Rivière, La Dona, Rivesaltes, Canet
24/01	09h00	Rivesaltes, Baixas, Le Soler, Thuir, Canohès, Canet
31/01	09h00	Perpignan, Saint-Estève, Baixas, Montpins, voie verte, Canet

Bonne route à tous!